

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(7\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 22 janvier 1864](#)

Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 22 janvier 1864

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (7)

Collation 1 p. (55r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Louis Oudin-Leclère, 22 janvier 1864, Équipe du projet FamiliLettres (Familiestère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/43032>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familiestère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familiestère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [22 janvier 1864](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Oudin-Leclère, Louis \(1803-1885\)](#)

Lieu de destination Vervins (Aisne)

Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire. Godin informe Oudin-Leclère que Favre lui a indiqué qu'il pourrait plaider le 25 février sauf s'il devait plaider à la Cour d'assises de Montpellier à la même période. Il lui signale qu'il voudrait éviter d'aller à Vervins et que Vigerie connaît aussi bien l'affaire que lui-même.

Mots-clés

[Consultation juridique](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Favre, Jules \(1809-1880\)](#)
- [Vigerie, A.](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guise le 22 janvier 1864

Monsieur Eugène Lefèvre

Je reçois aujourd'hui de M. Jules Stern
la réponse suivante sur la question
de fixation du jour des plaçages à
Verdun

" Je suis assez contrarié du retard que
vous m'annoncez pour qu'il la fin de février
" Je suis sous le coup d'une fixation encore
" incertaine, et d'une affaire d'assise
" que je dois plaider à Mont pellier et
" circonstance seule m'obligerait à reculer
" une remise. Je demande donc une
" indication au jeudi 25 - sauf circonstance
" dont je vous parle. "

M. Vigier est pressé de remise
et de vos instructions je dois bien
éviter le voyage de Verdun pour l'affaire
cette M. Vigier la connaît tout entière
~~comme~~ ^{étant} ~~étant~~ ^{étant} en a Guise M. Lefèvre
beaucoup plus que moi, il sait
aussi bien comment les faits se sont
passés que je le sais moi-même

Je vous prie d'agréer mes remerciements pour
vos renseignements sur M. de Lefèvre
et mes sentiments distingués

Eugène Lefèvre

